

Loi « TRAVAIL », Loi « PATRONALE » Exigeons le retrait !

Amplifions et accélérons la mobilisation par la grève !

Le projet de loi « Travail » est en débat à l'assemblée nationale, voila ce qui est toujours dans le texte :

Plan social et licenciement

- ⇒ Une entreprise peut faire un plan social sans avoir de difficultés économiques.
- ⇒ Moins d'indemnités pour les malades et les accidenté-e-s licencié-e-s.
- ⇒ Plus de minimum de dommages et intérêts en cas de licenciement injustifié.
- ⇒ La loi facilite les licenciements en cas de transfert d'entreprise.

Accords d'entreprise

- ⇒ Une mesure peut être imposée par référendum contre l'avis de 70 % des syndicats.
- ⇒ Les accords d'entreprise auront maintenant une durée de 5 ans maximum.
- ⇒ Les accords d'entreprise pourront être plus défavorables que les accords de Branche et le Code du travail.

Congés

- ⇒ Congés payés : des changements de dates au dernier moment rendus possibles.
- ⇒ La durée du congé en cas de décès d'un proche (enfant, conjoint-e,...) n'est plus garantie par la loi.

Temps de travail

- ⇒ Temps partiel : des heures complémentaires moins payées.
- ⇒ Une entreprise peut, par accord, baisser les salaires et changer le temps de travail.
- ⇒ Par simple accord on peut passer de 10h à 12h de travail maximum par jour.
- ⇒ Il suffit d'un accord d'entreprise pour que les heures supplémentaires soient 5 fois moins majorées.

Modification du contrat de travail

- ⇒ Après un accord, un salarié qui refuse un changement dans son contrat de travail peut être licencié.

NAO...triennales !

- ⇒ Les négociations annuelles sur les salaires pourront être organisées tous les 3 ans.

Santé au travail

- ⇒ La visite médicale d'embauche transformée en une ...visite d'information

Contrat de Professionnalisation

- ⇒ Le contrat de professionnalisation ne sera plus forcément qualifiant.

LA REGRESSION SOCIALE NE SE NEGOCIE PAS !

Le 17 mai, journée nationale de mobilisation et de grèves, s'inscrit dans le prolongement des moments forts de lutte des 9 mars, 31 mars, 28 avril !

TOUS EN GREVE et à LA MANIFESTATION

**LE 17 MAI 2016 10H30
VIEUX PORT - MARSEILLE**